

AVANT-PROPOS

LES ÉLITES PRINCIÈRES AU PRISME DES SCEAUX

Depuis quelques années, le sceau médiéval connaît un véritable regain d'intérêt ¹, tout particulièrement au nord de l'Europe. Dans l'espace britannique, on ne compte pas moins de six grandes publications de colloques en l'espace de dix ans ². En Belgique, il y a plus de quinze ans maintenant, un premier volume collectif rendait hommage à l'œuvre de l'archiviste René Laurent, auteur d'un monumental répertoire des *Sceaux des princes territoriaux belges du x^e siècle à 1482* (1993) ³. Dans le sillage de cette publication de référence, une très belle synthèse vient d'ailleurs de paraître, permettant de renouveler bilans et questionnements d'avenir, lesquels recentrent la discipline dans une recherche scientifique de haute tenue ⁴.

En France, on semble peiner à suivre un tel rythme, même si le nouveau déploiement des études sigillographiques hors du périmètre d'une science auxiliaire de l'histoire s'est accéléré depuis une bonne décennie. Cependant, une séquence d'événements similaires à ceux de nos voisins paraît bien plus lente à émerger dans l'Hexagone ⁵. Et les approches les plus récentes privilégient un corpus qui, pour l'essentiel, demeure

1 En témoigne le récent ouvrage publié par Menéndez Pidal, 2018.

2 Adams, Cherry, Robinson (dir.), 2008 ; Schofield (dir.), 2015 ; Solway (dir.), 2015 ; Schofield, New (dir.), 2016 ; Cherry, Berenbeim, de Beer (dir.), 2018 ; Bedos-Rezak (dir.), 2019. Ajoutons à cela un apport à l'enrichissement du corpus avec la publication de McEwan, 2016.

3 Moreau de Gerbehay, Vanrie (dir.), 2006.

4 Libert, Nieuw (dir.), 2017.

5 Gil, Chassel (dir.), 2011. Les actes du colloque « Apposer sa marque : le sceau et son usage (autour de l'espace anglo-normand) », qui s'est tenu à Cerisy-la-Salle, les 4-8 juin 2013, devraient paraître prochainement.

largement septentrional ⁶ ; à l'évidence, les zones méridionales sont encore le parent pauvre de la sigillographie française de ce début de siècle.

Partant de ce constat, il ne s'agit pas ici de rééquilibrer la jauge ou de souligner une quelconque ligne de démarcation qui ne saurait exister de part et d'autre d'une Loire fantasmée. L'intention est tout simplement de restituer le fruit de réflexions collectives et méthodologiques menées dans le cadre d'ateliers de recherche réunissant, durant leurs années de master, des étudiants en sigillographie médiévale. Ce suivi régulier a été parachevé par une journée d'étude qui s'est déroulée à Toulouse le 30 septembre 2016 ⁷. Elle était très modestement consacrée au sceau princier et elle a permis de réunir des jeunes gens qui venaient tout juste de soutenir leurs mémoires inédits et des enseignants-chercheurs souhaitant les accompagner dans leurs investigations. Cette mixité entre chercheurs débutants et spécialistes confirmés a donné lieu à de riches moments d'échanges et de découvertes qui prennent la forme d'un bouquet de contributions réunies dans le présent ouvrage lequel – comme on pourra le constater – montre que la césure Nord-Sud n'a que peu de consistance culturelle.

Même s'ils n'en offrent qu'un aperçu très imparfait, ces travaux s'inscrivent pleinement dans les préoccupations actuelles de la sigillographie contemporaine, suivant avec avantage les acquis de récents travaux universitaires qui ont placé le sceau comtal au centre de nouveaux chantiers de recherche menés par des historiens de formation ⁸. La production et le traitement du matériau sigillaire au sein des groupes aristocratiques sont au cœur d'une réflexion qui prend sa source dans les « cultures visuelles », influence directe des *visual studies* qui mettent l'accent sur une histoire des représentations, des symboles et de l'imaginaire. Dès lors, parler de « jeux de miroir » semble approprié pour aborder les élites princières, car il est évident que la représentation du pouvoir se donne à voir et que toute forme d'image exprime souvent – quand on parvient à savoir qu'elle a été conçue par tel ou tel commanditaire – la manière dont elle est pensée, pour ne pas dire projetée, dans un reflet spéculaire ⁹. La nature ontologique du sceau (un « être là » quasiment par imprégnation) ¹⁰, encore plus pour les princes et pour tous ceux qui doivent incarner le pouvoir, est un élément capital de l'affirmation de l'autorité publique et des pratiques gouvernementales. C'est bien là l'un des apports essentiels des historiens des mentalités d'avoir

6 Deux ouvrages publiés dans le sillage d'expositions remarquables, présentées par des services d'archives départementales, sont à signaler : Chassel (dir.), 2003 ; Maroteaux, Dorion-Peyronnet, Bloche (dir.), 2015. Il faut ajouter à ces deux références la synthèse suivante : Vilain, 2018. Le corpus disponible s'est étoffé grâce à Nielen, 2011. Par ailleurs, deux autres publications, relatives cette fois-ci aux matrices, viennent de paraître : Vilain, 2014 ; Chassel, Delgrange (dir.), 2018.

7 Je remercie l'Université du temps libre, le CROUS de Toulouse-Occitanie, le département d'Histoire de l'université Toulouse – Jean-Jaurès et l'équipe *Terrae* du laboratoire FRAMESPA, partenaires qui, par leur soutien financier et logistique, ont rendu possible le bon déroulement de cette journée.

8 Baudin, 2011 ; Macé, 2018.

9 « L'image est porteuse de l'expression du pouvoir – elle est une figure de la *potestas* –, mais plus essentiellement encore, elle contribue aussi à le construire, à le penser. » (Lachaud, Scordia, 2018, p. 11) ; Macé, 2017, p. 329-333.

10 Pastoureau, 1996, p. 293.

réussi à théoriser une large réflexion sur le statut, les pratiques, les fonctions sociales et idéologiques des images, tous supports confondus ¹¹.

La rapide diffusion des images de cire au sein du groupe nobiliaire accompagna les progrès que l'on peut mettre au crédit de la révolution des pratiques de l'écrit du XII^e siècle ¹². Outil de validation et instrument d'authentification des chartes, le sceau que l'on append à la surface du parchemin induit un acte que peuvent seulement se réserver, dans un premier temps, des sigillants d'un rang élevé, celui des rois, des évêques et des comtes. Lié au geste qui vient corroborer une décision, le sceau est également une mise en page et en image de l'autorité que prétend exercer celui qui manie l'art de formaliser dans la cire ce que l'écrit énonce, aussi bien sur le document que sur l'empreinte elle-même. Inséparables de leur médium, texte et image sont pensés et reçus ensemble dans le processus interprétatif. L'association du champ du sceau et de la légende périphérique fait toute la force de l'*imago* sigillaire ; elle doit donc être, à l'instar des autres images médiévales, appréhendée dans « l'ensemble de l'imaginaire social, dans ses enjeux de pouvoir et de mémoire ¹³ ». Dans la continuité de l'esprit épiphannique si cher à Jean-Claude Schmitt, il est donc aisé d'admettre qu'une « recherche sur les images s'apparente à un dévoilement et à un déchiffrement ¹⁴ ». Dans ce domaine, le sceau semble être à la fois un document réel et virtuel : il met en œuvre des codes, des représentations qui sous-tendent certains systèmes de valeurs. Ces dernières sont inséparables d'une tentative de mise en scène du pouvoir dont les manifestations sont multiples et variées. Instruments de ce pouvoir, les sceaux permettent d'ouvrir une réflexion sur l'espace politique et la dimension territoriale des principautés, notions qu'il est salutaire d'interroger à nouveau à la lumière de quelques observations récentes qui amènent à constater que l'homogénéité et la stabilité spatiales de l'autorité ne vont pas de soi : « L'on pourrait pour [les] définir recourir à l'expression commode d'enveloppe territoriale ou à celle d'enveloppe spatiale ¹⁵. » De fait, l'autorité du prince ne peut faire abstraction de son caractère public ¹⁶. Les empreintes conservées dévoilent les stratégies de médiatisation mises en place afin de définir le rang que tiennent les élites princières à l'intérieur du groupe aristocratique : toute

11 Baschet, 1996, p. 93-133.

12 Bertrand, 2009, p. 75-92.

13 Schmitt, 1996, p. 4.

14 Lachaud, Scordia, 2018, p. 9.

15 Mazel, 2017, p. 87.

16 « Afin de voir dans quelle mesure le pouvoir princier s'est imposé et a fini par être perçu comme une réalité nouvelle, il paraît intéressant de suivre parallèlement une autre voie d'analyse, celle qui vise à saisir les manifestations ou représentations concrètes du pouvoir comtal au lieu de se perdre dans des considérations relatives à sa délimitation spatiale. En effet, dans la réalité médiévale, le territoire n'est pas l'élément premier du pouvoir comtal : il en est la conséquence. L'élément constitutif du pouvoir comtal est bien plus son exercice concret et en conséquence, sa reconnaissance par autrui. [...] D'où l'importance de l'acte écrit, et plus particulièrement des clauses corroboratives et du sceau pour celui qui veut marquer son pouvoir. D'où l'importance aussi de toute forme de représentation du pouvoir princier, qui permet au duc ou comte de rendre public leur pouvoir, de quelque nature qu'il soit, et donc de l'imposer » (Margue, 2017, p. 168 et p. 161).

identité se donne à voir ¹⁷. C'est ce qui sera apprécié à l'aune des huit études de cas rassemblées dans les pages qui suivent.

Les travaux présentés se caractérisent à la fois par un traitement sériel d'un corpus donné (Y. Solirenne, A. Vaysset, M. Perez, J.-L. Chassel) et par des *unica* (G. Dorandeu, L. Macé) dont la singularité pose question ou était jusqu'à présent passée inaperçue dans l'historiographie traditionnelle. De l'Italie septentrionale au Brabant, des contreforts pyrénéens aux monts d'Auvergne, en passant par le couloir rhodanien et son embouchure, l'éventail se veut ouvert sur une aire géographique très large. On y perçoit des points d'ancrage (Monte Gargano, Vienne, Marseille) pour des princes qui ne sont pas des natifs de la zone qu'ils entendent contrôler ; on y sent des prétentions affirmées pour des lignages à l'implantation puissante et ancestrale (Brabant, Marsan, Béarn, Foix, Auvergne). Ces différents cas de figure amènent logiquement à reconsidérer les anciens acquis livrés par les grands érudits régionaux des temps modernes (É. Baluze, C. Justel, L. A. de Ruffi, J.-P. de Valbonnais, P. Laplagne-Barris,) et par les compilateurs d'anciens catalogues consacrés aux sceaux (L.-C. Douët d'Arcq, A. Engel, P. de Bosredon, W. de Gray Birch, J. Roman, M. Gouron), outils qui rendent certes de nombreux services aux sigillographes contemporains, mais qui ont besoin d'être désormais réactualisés ou utilisés avec une circonspection qui se veut des plus critiques.

Enfin, l'un des principaux apports de la plupart de ces études est de revenir sans détours sur la notion de transfert artistique, une des orientations actuelles de l'histoire de l'art mais aussi de l'histoire ¹⁸. Au XIII^e siècle, l'exemple des sœurs Moncade, des filles de Marie de Brabant ou du nouveau comte d'Albon et dauphin de Viennois, Humbert I^{er}, permet de saisir toute la complexité de ce qu'on appelle le transfert culturel. Si l'on prend le cas des comtesses d'Auvergne, on voit que celui-ci est à géométrie variable et qu'il s'opère entre l'Auvergne et le Brabant, mais aussi à l'intérieur de la principauté auvergnate et à des échelles sociales différentes. De même, les sceaux des Moncade témoignent de ces transferts entre le Midi et l'Angleterre, le Béarn et la Catalogne. Et l'on peut également constater que cette circulation des modèles sigillaires est largement agencée par une gent féminine qu'on était loin de soupçonner aussi active en ce domaine. La moitié des contributions réunies dans cet opus montre d'ailleurs l'importance du rôle de transmission dévolu aux femmes, qu'elles soient mariées ou veuves, héritières convoitées ou mères aguerries. Les sceaux princiers, quand ils sont au féminin, parlent aussi des origines du lignage, des ambitions et des prétentions que les sigillantes ne manquent pas de mettre en avant en fai-

17 « Parmi tous les documents que le Moyen Âge nous a laissé, [le sceau] semble bien être l'un de ceux qui apportent les informations les plus nombreuses, les plus variés et les plus dignes de foi. [...] L'empreinte de sceau est une image qui voyage, parfois fort loin de son lieu de production, et qui ce faisant contribue à la diffusion des types, des schèmes et des codes iconographiques. [...] Au corpus des descriptions médiévales d'images médiévales, le sceau – comme du reste l'armoire – apporte un matériel considérable » (Baschet, Dittmar [dir.], 2014, p. 472).

18 Sur ce concept qui semble en vogue dans les sciences sociales, voir par exemple Espagne, 2013, et, pour son approche par les médiévistes, Bauduin, 2015. Ce fut également le thème du colloque qui s'est tenu à Bonn, du 4 au 6 juin 2019 : « The Seal as a Medium of Communication and Transfer in the European Middle Ages » (dir. Andrea Stieldorf et Markus Späth).

sant appel à des signes qui soulignent leur rang, leur statut, leur sang. Le prestige social, le patrimoine symbolique, la mémoire des ancêtres figurent en bonne place à travers les meubles héraldiques qu'elles arborent dans leur représentation en pied, dans les types armoriaux ou dans les constructions architecturales qu'elles commanditent et financent avec application.

Pour en venir aux principales orientations thématiques de cet ouvrage, il est important de souligner qu'elles s'ouvrent comme un diptyque. La structure d'ensemble est conçue en deux grands volets qui se sont imposés autour d'une charnière naturelle qui s'articule autour de la notion de lignée : « Lignages comtaux en mutation : ancrages, transmissions, innovations » et « Des Brabançons et des Capétiens : modèles, influences, transferts ». À chaque fois, quatre variations viennent illustrer et enrichir le propos général.

Cet ouvrage a reçu l'appréciable soutien financier de la Société française d'héraldique et de sigillographie (Paris). Que son président, Jean-Luc Chassel, en soit chaleureusement remercié. L'éditeur scientifique tient également à exprimer sa gratitude envers tous ceux qui ont participé avec investissement et enthousiasme à cette aventure : Marc Bouiron, Jean-Luc Chassel, Valérie Dumoulin, Jonathan Nicolas, Dany Rochefort. Quant à Guilhem Dorandeu-Bureau, Marine Perez, Yoann Solirenne et Adeline Vaysset, ils souhaitent tout particulièrement remercier, pour leur aide et leur attention, Arnaud Baudin, Jean-Luc Chassel, Laurent Macé, Annliese Nef, Jonathan Nicolas. Pour nous tous, la diffusion des savoirs est une œuvre collective.

Laurent Macé